

CAMBROUSSE

RURALITÉ
COLLABORATIVE

PLAN DE DÉVELOPPEMENT À L'INTENTION DES ASPIRANTS AGRICULTEURS

Dans un contexte où l'accès à la terre est difficile, d'ambitieux aspirants producteurs agricoles osent s'engager dans un modèle collaboratif et innovateur afin de développer, en synergie, un groupe d'entreprises complémentaires et prospères.



APERÇU DE L'ENTREPRISE

La Cambrousse est un projet collaboratif, novateur, en agriculture, dans lequel les propriétaires souhaitent s'adjoindre de nouveaux partenaires agriculteurs pour développer, en synergie, diverses cultures, selon des modèles productifs du point de vue agronomique, environnemental et social.

L'objectif est de propulser de jeunes entreprises vers la réussite en profitant de l'expérience des propriétaires, en partageant les charges et en créant des synergies entre les divers partenaires.

La vision est de regrouper une variété de productions et de produits de transformation permettant l'ouverture éventuelle d'un marché fermier et d'une plateforme de vente au détail offrant une gamme de produits diversifiés, innovants et délicieux. La réussite de notre vision passe par la création d'entreprises multidisciplinaires et collaboratives.

La Cambrousse, c'est aussi des lieux stratégiques pour l'implantation d'entreprises, soit :

- Des parcelles à proximité des services à Henryville ;
- Une vaste terre sur le chemin des vieux moulins faisant partie d'un circuit patrimonial à l'Acadie.
- Une magnifique terre en bordure du Lac Champlain dans la Municipalité de St-Armand, incluant 60 hectares de forêt et d'érablière et 750 mètres de plage assemblés en un paysage champêtre.

Le projet à moyen terme comprend également l'implantation de structures agro-touristiques et récréatives tels que l'accès au lac, des zones de pique-nique, des sentiers, une offre de restauration, etc. afin de multiplier l'attractivité du site.

FORMAT

Plusieurs formats d'entreprises collaboratives ont été étudiés.

Considérant que le projet se veut pérenne et se trouve en terrain privé, une formule peu présente au Québec mais plus commune ailleurs, le modèle de la pépinière sous forme de coopérative de solidarité nous semble le plus approprié.

Juridiquement, cela se traduit par une gestion bipartite :

- Afin de garder le cap sur l'utilisation des terres et les valeurs de l'entreprise, les propriétaires des terres seront membres partenaires dans la structure de la Cambrousse.
- La partie des activités collaboratives : partage de machineries, assurances, commercialisation, etc. sera administrée à l'intérieur d'un comité de gestion afin de permettre aux nouveaux agriculteurs de participer à la direction de l'essor de l'entreprise.

STRUCTURE

Les pépinières d'entreprise

Les pépinières d'entreprises sont des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement de nouvelles entreprises. Les pépinières d'entreprises permettent, comme l'incubateur, aux jeunes entrepreneurs de bénéficier d'un appui considérable dans le lancement et le développement de leur entreprise tout en offrant la location d'espaces à long terme.

Le rôle de La Cambrousse

Les pépinières d'entreprise proposent des lieux, des équipements et des services partagés permettant une réduction des charges, ainsi qu'un accompagnement personnalisé en gestion d'entreprises agricoles durant le développement de l'activité de l'entreprise.

L'objectif est de favoriser la réussite des créations d'entreprise en offrant des solutions novatrices aux entrepreneurs qui leur permettront de diminuer les obstacles au bon déroulement de leur projet.

L'offre de service de la Cambrousse permet également, à l'entrepreneur, de se concentrer sur les tâches importantes de son projet, le lancement de son activité, sans se soucier des problèmes de logistiques qui peuvent prendre énormément de temps et de ressources financières lors de la création d'une entreprise agricole.

ÉTAT DU MARCHÉ

Opportunités et besoins

Avec l'arrivée de la pandémie, et plus récemment du climat politique international, la pertinence de l'achat local est mise de l'avant plus que jamais.

Les questions environnementales, éthiques et sociales sont également, de plus en plus, soulevées et les consommateurs recherchent des produits qui répondent à ces valeurs.

La pression de l'inflation sur le coût du panier d'épicerie est un autre élément, de plus en plus, important dans les choix des consommateurs.

Les Québécois cherchent, aussi, des destinations privilégiées auxquelles ils ont un sentiment d'appartenance.

Le contexte agroalimentaire offre présentement beaucoup d'opportunités pour ce genre de projet. Les demandes fusent de toutes parts pour que de jeunes agriculteurs puissent avoir accès à des espaces de développement. Plusieurs écoles d'agriculture aimeraient offrir à leurs élèves des espaces leur permettant de faire des essais. Un système de réseautage est également en cours avec ces écoles.

Besoins des aspirants producteurs

Plusieurs aspirants producteurs sont craintifs quant à leur réalité financière. Ils ont besoin de conseils réalistes afin de concevoir des projets qui leur permettront de prospérer dans le contexte de la pépinière et de faire de l'agriculture leur source principale de revenu.

Ils désirent être autonomes dans leur projet et leurs décisions. Leur implantation doit être soutenue, mais non dirigée et ils ne doivent pas se sentir contraints par le fait qu'ils ne sont pas propriétaires.

Il est prévu qu'une fois établis, les aspirants agriculteurs se joignent à un comité décisionnel et participent à la vision et la mission de la pépinière. L'implication des propriétaires dans le plan d'affaires et la mise en oeuvre des projets des partenaires sera un facteur de succès, tout comme l'implication des partenaires producteurs dans le développement et les décisions d'affaires du groupe.

SERVICES OFFERTS

Service d'accompagnement

L'avantage premier de s'installer en pépinière est de bénéficier d'un service d'accompagnement dans l'élaboration du projet d'affaire par des professionnels ayant fait leurs preuves dans le domaine.

La Cambrousse accompagne le partenaire agriculteur non seulement dans la validation de son modèle d'affaires, mais met en place un calendrier personnalisé de formation et de développement de l'entreprise pour l'aider à atteindre ses objectifs.

Les aménagements à venir suivants sont simples à intégrer aux structures existantes selon les besoins des aspirants producteurs :

- Chambre froide à aménager au besoin
- Espaces intérieurs pour animaux à être aménagés
- Fosse à fumier fonctionnelle
- Entrepôt à température ambiante fonctionnel
- Location de machineries
- Kiosque de vente à la ferme (2026)

À moyen terme , les aménagements suivants sont prévus, selon les besoins des partenaires :

- Logements collectifs (chambres privées, aires communes)
- Logements privés 4½ et 5½
- Cuisine MAPAQ, aire de transformation et emballage (2027)
- Plan de commercialisation et de distribution commun (2026)
- Kiosque intérieur à l'Acadie (2026)
- Cabane à sucre, salle à manger selon les projets
- Structures d'accueil et de loisirs pour l'agrotourisme
- Accès à l'eau du Lac Champlain ou toute autre source pour l'irrigation (2027)

Branding

Il est important que les producteurs tirent une fierté de leur entreprise et de leur produit en ayant leur propre appellation et logo.

Toutefois afin de tirer profit de la mise en commun, les marques de commerces et appellation doivent être regroupées sous une même image de marque. Deux mesures permettent d'y arriver sans porter atteinte à l'indépendance des producteurs :

1. L'appellation « à la cambrousse » indiquée en retrait du logo ou sur les communications.
2. L'utilisation de marqueurs visuels communs. Par exemple l'utilisation de contenants et de pro-formats communs aux couleurs de chacune des entreprises.



Les propriétés

En 2025, les propriétés sont peu aménagées, seule la terre à St-Armand possède un accès à l'eau et à l'électricité et des bâtiments.

.

Période d'appariement

Une période d'étude et de coaching concernant le plan d'affaires et la mise en oeuvre d'un nouveau projet est offerte afin de s'assurer d'un appariement positif avec les agriculteurs établis et les nouveaux venus. Cette période permet également de s'assurer de la viabilité du plan d'affaires du partenaire.

Une fois le contrat signé, l'aspirant producteur aura accès à des services spécialisés offerts par la Cambrousse.

Services immobiliers et matériaux

En 2025, les installations offrent des possibilités de :

- Chemin d'accès aux parcelles et bâtiments
- Stationnement
- Entreposage de biens et machineries
- Eau potable
- Branchement à l'électricité

Toutefois, afin de tirer profit de la mise en commun, les marques de commerce et appellations doivent être regroupées sous une même image de marque. Deux mesures permettent d'y arriver sans porter atteinte à l'indépendance des producteurs:

1. L'appelation **À la Cambrousse** indiquée en retrait du logo ou sur les communications.
2. L'utilisation de marqueurs visuels communs. Par exemple, l'utilisation de contenants et de pro-formats communs aux couleurs de chacune des entreprises

PLAN OPÉRATIONNEL

Les parcelles peuvent être louées par un ou plusieurs producteurs pour y implanter la/les productions de leur choix. Les bâtiments présents (ancienne étable à vaches, garages) peuvent être aménagés pour y accueillir d'autres productions animales. Il est prévu de construire des bâtiments supplémentaires selon les besoins des partenaires producteurs.

Coûts de location

Dans notre cas, comme les terres cultivées doivent être reconverties en terres disponibles pour les nouveaux agriculteurs, nous nous sommes basés sur le coût d'opportunité. Cette formule nous semble la plus appropriée d'un point de vue collaboratif.

Pour l'année 2025, ce coût moyen a été calculé à 2250\$, avec une indexation possible selon les variations dans les marges annuelles moyennes dans les grandes cultures du producteur propriétaire et selon le prix du marché des terres.

Calcul du coût de location des services

Il est important, dans le projet de partenariat, d'offrir un loyer qui soit intéressant pour les partenaires tout en permettant au propriétaire de rencontrer ses obligations auprès des institutions financières et qu'il soit représentatif du coût des terres dans la région.

Pour les services, un régime hybride et personnalisé selon les services semble le plus approprié. Ainsi un coût de loyer initial bas couplé à un supplément pour les services utilisés pour les productions (machinerie, infrastructures) et un pourcentage du revenu sur les ventes permet de répartir le risque de façon équitable entre le propriétaire et le locataire.

De plus, cela permet une certaine équité entre les producteurs en contrôlant les charges pour les productions moins lucratives à l'hectare.

AUTRES SERVICES

Les autres services, tels que mentionnés plus tôt, sont chargés à la carte selon les besoins des producteurs.

Lorsque le producteur commence à accumuler des revenus de production, un pourcentage supplémentaire sur ses revenus lui est chargé pour les services liés à la commercialisation extérieure au site (kiosques collectifs, services conseils, mise en marché regroupée etc..)

Cette formule vise à créer une équité entre les producteurs et une cohérence entre les revenus et les charges en ce sens que les producteurs dont les cultures sont moins payantes (ex : légumes racines) puissent aspirer à des états financiers aussi intéressants que leurs collègues qui ont des cultures plus profitables (ex : vignoble), mais que tous deux bénéficient d'une réduction par apport à acquitter le service seul, en plus de la synergie dans l'attractivité par l'offre de produits diversifiés . Les producteurs ont aussi l'opportunité de construire certaines structures pour leur usage personnel.

EXEMPLE DE STRUCTURE DE COÛTS POUR LES PRODUCTEURS

	Coûts annuels
Frais d'inscription (inclus l'accès aux services de comptabilité, et visibilité sur le site internet)	500\$
Frais de bail pour l'inscription au MAPAQ	500\$
Assurances	*
Location de terre au coûts du marché (pour la parcelle cultivée uniquement et l'accès au stationnement, les chemins d'accès et les aires communes)	2250\$/ha
Location de facilités (entreposage, séchoirs, congélateurs...)	*
Location de machineries (selon grille)	*
Espace tablette (20% du revenu)	*
Frais de commercialisation (publicité en ligne)	*
Autres frais communs	*



À déterminer selon la grille de location lors de la préparation du projet

PROJETS RECHERCHÉS

La Cambrousse recherche des projets agricoles de production et de transformation alimentaire dans le but d'une mise en marché d'aliments et de produits sains et locaux.

L'objectif premier étant la diversité des projets afin de créer une offre unique et attrayante pour le consommateur..

Les projets doivent se réaliser dans un esprit de développement durable, c'est à dire :

- Par des techniques de cultures régénératives et de conservation des sols et de l'eau, soit par une régie de permaculture, de cultures compagnes ou de polycultures;
- Par un effort de réduction des déchets ou de l'utilisation de plastiques agricoles ;
- Par des efforts de recyclage et de diminution des déchets par l'utilisation du plein potentiel de la plante ou des animaux;
- Par des projets s'intégrant aux ressources présentes sur le terrain (PNFL, noix, huiles essentielles...)

Les partenaires agriculteurs doivent avoir une formation pertinente ou une expérience dans le domaine dans lequel ils s'établissent.

Afin de présenter leurs projets à la Cambrousse, les futurs partenaires doivent avoir une première ébauche de plan d'affaires et démontrer un engagement sérieux en investissant le temps nécessaire au démarrage de leur entreprise.

Fanny Delisle, membre fondateur